



ADNA



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

ADNA - Lettre Info juillet 2015

<http://www.adna06.fr>

Le compte rendu de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE, 14 avril 2015) a été diffusé le 20 juin.

([Télécharger](#))

Le collectif des associations de défense des riverains participant à la CCE a émis des commentaires vers le Sous-Préfet, axés sur les deux contreparties majeures liées à l'introduction de jets plus lourds, contreparties discutées clairement en séance (auto contrôle, et nouvelle trajectoire nord-ouest : voir nouvelles de juin. ([Télécharger](#)).

Nous vous transmettons également l'une des présentations majeures : « charte d'engagement pour l'environnement » proposée par ACA. ([Télécharger](#)). Nous considérons ce document conjoncturel, il ne saurait remplacer une charte 3.

Mr Gandil, directeur général DGAC (Paris) en réponse à nos courriers de mars vers les ministères a également exprimé son souci de voir respecter les riverains. ([Télécharger](#)).

Le collectif des associations a répondu, essentiellement sur le nécessaire cadrage précis de l'introduction de jets plus gros. Lors de la préparation de l'arrêté ministériel, ne pas confondre « tous les 35 tonnes », et « introduction de 3 familles de jets bien identifiées. ([Télécharger](#)).

Comme tout un chacun peut le constater, la situation de respect des trajectoires, d'autocontrôle, et de traitement des plaintes **ne s'est toujours pas améliorée.**

Alors que dans les réunions et courriers officiels, le respect des riverains est clairement exprimé par les dirigeants et autorités, les riverains (de Mandelieu à Mouans-Sartoux, de Cannes à Pégomas) ne peuvent comprendre **que chaque jour tant d'écarts sont subis, et que cela perdure.**

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>

Par exemple les responsables ACM reconnaissent que le point A ajouté fin avril n'a guère amélioré les choses : la majorité des jets coupent au court, pénétrant la zone sensible.

Par ailleurs

- le briefing IFR n'apporte pas d'avantage (versus 2014) d'incitation à l'overshoot, ni à éviter le collinaire en finale d'atterrissage (Les Roques, etc.) quand la météo le permet
- DGAC a acté le démarrage de l'étude de trajectoire d'arrivée par le nord-ouest, mais a annoncé un délai franchement déraisonnable.

Il se confirme que nous ne sommes pas dans les conditions de la CCE. Le non-respect persistant des trajectoires et consignes de vol **remettent en cause la capacité de l'aéroport à maîtriser la situation, et son environnement, donc son développement.**

Tous ces points ont été débattus avec ACM début juillet. Nous avons proposé d'améliorer le briefing en incitant au minimum à « **piloter à droite de la trace** », à partir du point A, jusqu'au niveau de St Jean.

En l'attente de la nouvelle trajectoire nord-ouest, le collectif d'associations demande **de renforcer nettement les atterrissages de jets et bimoteurs par la mer.** La tour de contrôle explique que ce sont les nombreux vols VFR (monomoteurs, etc.) qui freinent cette évolution. Des priorités doivent donc être établies.

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>



Le collectif d'associations a rencontré le Sous-Préfet mi-juillet.

Des réponses sont attendues en juillet 2015, nécessaires avant toute poursuite de mise en œuvre du plan ACA.

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>